

Un bus pour la plage d'Hostens

Le Conseil général de la Gironde renouvelle cet été l'opération bus-plage pour se rendre vers le lac d'Hostens, dans le parc des Landes de Gascogne, à partir des communes du Val de l'Eyre, les mardis et jeudis durant les mois de juillet et août, au tarif de 2 euros l'aller-retour.

Diagnostic jeunesse en Val de l'Eyre

La communauté de communes du Val de l'Eyre a été sollicitée par le Conseil général de la Gironde afin de participer à une expérimentation sur cinq pôles territoriaux du département, sur lesquels est réalisé un diagnostic de la politique jeunesse auprès de jeunes âgés de 6 à 25 ans.

Le chiffre du jour

23. C'est la date, au mois de mai, de la délivrance du permis de construire pour la station aquatique de Salles.

NATURE. Face au développement des quads, la commune de Biganos et le parc naturel réaffirment la loi qui interdit l'accès de la forêt aux véhicules motorisés

Halte aux moteurs en forêt

Au parc naturel des Landes de Gascogne et à la DFCI (Défense de la forêt contre les incendies, au Conseil régional), un constat simple et imparable a été fait : "les feux de forêt suivent les hommes". En clair, partout où il y a des passages humains, en particulier avec des véhicules motorisés, les feux de forêt sont fréquents. D'où la nécessité d'agir vite et de trouver des solutions. Pour Bruno Lafon, président régional à la DFCI et adjoint à la mairie de Biganos, il y a même "urgence".

Pour cela, en partenariat avec le parc naturel régional des Landes de Gascogne, il a lancé un vaste projet de concertation, d'action et de sensibilisation sur le sujet de la circulation des quads et autres véhicules motorisés.



La loi de 1990, qui interdit déjà l'accès des domaines forestiers aux véhicules motorisés, est assez peu respectée
PHOTO ALEXANDRE SIOCH'AN DE KERSABIEC

Appliquer la loi. Aujourd'hui, "il y a une loi qui interdit la circulation motorisée en forêt, selon le code forestier". Et Bruno Lafon souhaite que cette loi soit appliquée. Sur l'ensemble de la commune de Biganos, un état des lieux a été réalisé. Pistes forestières, routes, espaces naturels ont été regroupés sur une même carte, et les secteurs interdits à la circulation motorisée ont été arrêtés. Des panneaux d'interdiction ont été mis en place par la DFCI afin d'empêcher le passage.

« Il ne s'agit là que d'une stricte application de la loi, mais nous aimerions aujourd'hui que cette démarche soit étendue à l'ensemble des communes du parc naturel », explique Frédéric Gilbert, technicien, chargé de tourisme en pleine nature au parc naturel régional des Landes de Gascogne.

C'est pour cela que toutes les autres communes ont été contactées par courrier, par le parc des Landes de Gascogne, pour faire cet état des lieux cartographique. Audenge, Mios et Salles sont les plus avancées dans cette démarche. Belin-Beliet, Lugos, Saint-Magne et Marcheprime ont demandé les données géographiques qui leur permettront de réaliser cette cartographie. Quant au Teich, la concertation n'a pas encore été lancée. "L'esprit de ce projet, c'est que toutes les communes marchent ensemble", affirme Frédéric Gilbert.

"Pas contre les quads". "C'est un sujet difficile. Nous n'avons rien en particulier contre les quads, assure Bruno Lafon, mais il faut faire quelque chose. Le marché des quads se développe énormément. Aujourd'hui, il

s'en vend plus que de motos. Nous devons donc réguler tout cela, comme nous l'avons fait il y a quelques années avec les jetskis qui passaient sur la Leyre !"

L'objectif de cette campagne est de sensibiliser les utilisateurs sur les limites à ne pas franchir. "On ne veut pas tout interdire mais faire respecter la loi, explique Frédéric Gilbert. Pas de quads en forêt et dans le parc naturel, ni près des zones fragiles comme les ruisseaux.

On ne peut pas aller contre un phénomène de société mais il faut le réguler. Des manifesta-

tions, encadrées par des responsables, pourront par exemple être autorisées." Mais en cas de non-respect, des sanctions pourraient également être prises.

L'action ne devrait pas s'arrêter au rappel de la loi. Le parc naturel souhaite mettre en place un point de formation des élus sur les questions juridiques concernant les statuts des chemins et un guide pourrait être édité prochainement.

Et continuer à sensibiliser les professionnels, les prestataires et les vendeurs.

: **Pauline Boyer**



Le Piéton

A cru comprendre qu'il n'y avait pas beaucoup de monde aux réunions d'information sur la redevance spéciale mise en place par la Communauté de communes du Val de l'Eyre. « La première fois, il y avait un match de football », a concédé en souriant, le maire de Saint-Magne, Philippe Lacoste, tout en admettant que, les fois suivantes, les élus et les techniciens étaient souvent plus nombreux que le public. Maintenant que la redevance spéciale a été votée, les personnes concernées vont peut-être s'y intéresser davantage.

Echos de campagne

► Rendez-vous de l'Udf-Modem. Aujourd'hui, vendredi 1^{er} juin, Sophie Mette, candidate de l'Udf-Modem aux législatives et son suppléant, Michel Londeix, seront à 9 h 30 au Floréal à Arcachon pour un petit déjeuner avec des acteurs économiques et des sympathisants. Ils seront, ensuite, aux côtés de François Bayrou, à la brasserie du Grand Louis à Mérignac.

Lundi 4 juin, déjeuner-débat avec Jean-Marie Cavada à 12 h 30 au restaurant l'Oasis, route de Bordeaux à Piquey, à Lège Cap Ferret. Chaque jour, ils visitent un bourg, rencontrent des commerçants et animent des cafés citoyens.

► Réunions UDF-Modem. Réunion publique de l'Udf-Modem ce vendredi soir 1^{er} juin à 18 h 30 à l'Escorial au Teich.

► Verts. Réunion vendredi 1^{er} juin à 18 h 30 à la salle polyvalente de Salles.

Rendez-vous week-end

ANDERNOS
■ **Dédicace.** Josée Stroobants, « Une Vie d'amitié avec Georges Brassens », ce vendredi à 18 h, médiathèque.

■ **Vide-greniers.** Samedi, 8 h à 19 h, place de l'Etoile.

■ **Exposition.** Peintures de Geneviève Gauthier, Maison Louis-David. Jusqu'au jeudi 7 juin.

ARCACHON
■ **Pêche.** Concours de l'association des pêcheurs plaisanciers (APPBA), dimanche, 9 h.

ARES
■ **Théâtre.** Avec les Drôles Aréziens, ce soir, 21 h, salle de la Lagune. Samedi, 20 h 45, même salle, spectacle de fin d'année des élèves de l'école de théâtre.

AUDENGE
■ **Théâtre.** Les Compagnons de Pierre Ménard dans « Novecento pianiste », ce vendredi, 20 h 45, salle des fêtes, Gratuit.

LE BARP
■ **Vide-greniers.** Samedi, 8 h à 19 h, plaine des sports.

BELIN-BELIET
■ **Journée médiévale.** Danses et musiques du Moyen Age, dès 8 h 30

(petit déjeuner médiéval aux tripes). Messe, concours de rampeau, joutes équestres... et concert de l'ensemble Tre Fontane à 17 h.

BIGANOS
■ **Apprentissage.** Journée d'information de 9 à 13 h, salle des fêtes. Organisée par le Point Information Jeunesse, présence de nombreuses entreprises parties prenantes dans l'apprentissage. 05.57.70.68.63

■ **Baptême de l'air.** Avec le CRAL, aller-retour entre Biganos et l'aérodrome de Villemarie, samedi de 14 h à 17 h.

■ **Arts martiaux.** Stage avec ABK, samedi et dimanche, au dojo.

GUJAN MESTRAS
■ **Vide-grenier.** De l'association les Ailes de l'espoir, dimanche, 8 h à 18 h, place du marché.

■ **Théâtre.** Soirée du rire de l'AGTM, ce soir et demain, 21 h, salle des fêtes.

LANTON
■ **Magie.** Spectacle des Marquelys, ce vendredi, 21 h, au centre d'animation. 3 à 7 euros, gratuit au dessous de 6 ans.

■ **Pétanque.** Les 100 ans de Cassy Loisirs Pétanque, samedi, 14 h 30, halte de Cassy.

■ **Afrik'à.** Journée africaine samedi au centre d'animation. Minis-stage de danse et de percussion.

LEGE CAP FERRET
■ **Peinture.** Concours proposé par les Ateliers de la mer, samedi, 9 h, avenue de la Conche, face au Mimbeau. Ouvert à tous. 5 euros.

■ **Olympiades.** Avec le Rotary Nord Bassin, animations et pique-nique, diam,che, 10 h, stade Alice-Girou.

MARCHEPRIME
■ **Thé dansant.** Dimanche 14 h 30, à la salle des fêtes, avec l'orchestre Lucien Morin.

■ **Hommage à Robert Picqué.** Ce soir 17 h 15, forêt de la Possession.

■ **Conte musical.** Interprété par les élèves de l'école de musique, samedi, 20 h 30, salle des fêtes.

LA TESTE DE BUCH
■ **Concert.** Chorale Cappelat samedi, 21 h, salle Cravey. En première partie : chansons populaires françaises avec le groupe Nuances. 6 à 8 euros.

LE TEICH
■ **Marathon Photo.** Parcours photo en 9 étapes, rendez-vous samedi 10 h à la Maison des associations. Remise des prix dimanche 11 h.

Lycée Professionnel De la Côte d'Argent
Au cœur du Bassin d'Arcachon, le lycée partenaire de votre réussite

FORMATION INITIALE

3^e DP6 PRÉPARATION À LA VIE PROFESSIONNELLE

BEP SECRÉTARIAT - COMPTABILITÉ

BAC PRO SECRÉTARIAT - COMPTABILITÉ AVEC POSSIBILITÉ DE SUIVRE UNE SECTION EUROPÉENNE EN PLUS DU CURSUS BEP OU BAC PRO

FORMATION INITIALE ET CONTRAT DE PROFESSIONALISATION

BTS ASSISTANT DE GESTION PME ET PMI

BTS BANQUE (FJ À PARTIR DE SEPT. 2007)

46 BIS AV. DE LA LIBÉRATION, 33380 BIGANOS
TEL. 05 56 82 60 16. FAX. 05 56 82 67 67
Email : lpbiganos@wanadoo.fr
Site internet : lpcotedargent.com